

LE MAG #11

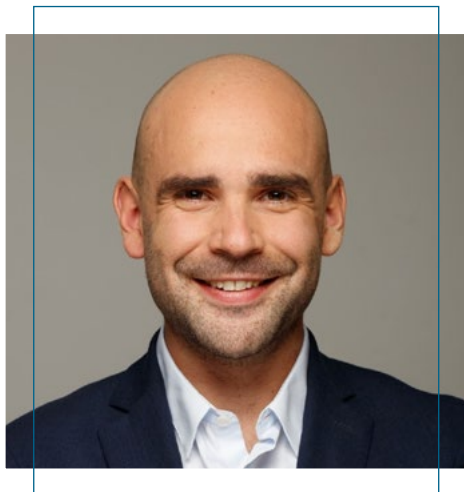
BOIS-GUILLAUME



***Nature
en ville***

Bimestriel
Informations municipales

LE MOT DU MAIRE



Cher.e.s Bois-Guillaumai.s.e.s,

J'espère que vous allez bien.

Comme vous l'avez peut-être constaté, la fin de l'année 2021 et le début de l'année 2022 ont été marqués par des réalisations importantes de végétalisation de notre espace public. C'est un engagement de la municipalité et nous travaillons sérieusement pour qu'il soit tenu avec ambition !

De nombreux projets ont donc déjà vu le jour récemment. Si je ne devais en retenir qu'un, ce serait la plantation de la forêt Miyawaki, derrière l'école des Bocquets qui a eu lieu au début du mois de février. Avec ce projet, ce sont bien 1500 arbres qui ont été plantés, en partie par les habitants, les enfants et les agents de la Ville, qui ont tous contribué, par leur participation enthousiaste, à l'aménagement de cette mini forêt urbaine !

D'autres projets sont en cours. La végétalisation des 7 cours d'écoles est un des plus ambitieux. Les nouvelles cours de Pompidou et de Coty sont achevées, et celles de Codet et des Bocquets seront réalisées cet été. Le programme de l'espace situé rue de la Mare des Champs a lui aussi débuté fin 2021, avec la plantation d'une trentaine d'arbres fruitiers. La première phase de cet aménagement a vu le jour sous l'impulsion d'une initiative citoyenne sur notre plateforme de concertation. Si je le précise, c'est que vous avez vous aussi la possibilité de soumettre des projets à la municipalité (certains sont déjà à l'étude), via le permis de végétaliser que vous pouvez solliciter auprès de notre service urbanisme par exemple, ou dans le cadre d'un projet citoyen. Nous lisons avec attention chacune de vos propositions sur la plateforme, y compris celles qui n'obtiennent pas le nombre de votes requis. Ces contributions sont précieuses car elles nous guident de sorte que nos choix correspondent à vos aspirations.

Enfin, d'autres projets sont à venir : le cœur de Ville, qui sera densément végétalisé, ou encore les alentours de la rue Vittecoq, où un important programme de végétalisation sera mené fin 2022 pour accompagner l'aménagement récent du parking.

Vous l'aurez compris, il nous semble que ce projet de végétalisation, à l'échelle de la Ville, est un sujet important. Si, bien sûr, Bois-Guillaume

est une commune déjà correctement végétalisée (quoique la répartition soit inégale), elle n'échappera pas à l'effet « îlot de chaleur », conséquence du réchauffement climatique. Végétaliser la Ville, c'est donc bien entendu l'adapter aux enjeux de demain, bien réels... C'est pour cela que nous redoublons nos efforts, notamment en renforçant nos équipes espaces verts pour contribuer à embellir encore notre cadre de vie.

La plantation d'arbres nouveaux est une chose, mais la préservation de l'existant en est une autre, tout aussi importante. Je conclus donc cet édito en vous rappelant que vous avez la possibilité d'identifier sur notre plateforme citoyenne (bois-guillaume.citizenlab.co) les arbres « remarquables » qui mériteraient selon vous d'être protégés par notre plan local d'urbanisme intercommunal. Ce travail a déjà commencé grâce à l'expertise de nos services, mais la vôtre compte tout autant. N'hésitez pas !

Chaleureusement,

Théo PEREZ,
Maire

SOMMAIRE

2

Le mot du maire

5

Dossier
Nature en ville

3

Actualités

8

Évènements

10

Jeunesse

Renforcement de la présence de la Police Municipale : soir et week-end

Depuis ce début d'année, les agents de la police municipale sont désormais présents sur le terrain le soir et les samedis. Ces nouvelles patrouilles auront lieu **la semaine en moyenne jusqu'à 21h, le vendredi jusqu'à minuit**, et, grande nouveauté, **le samedi de 16h à minuit**.

Pour toute urgence, enregistrez dans votre téléphone le numéro suivant 06 15 11 27 55 pour contacter les équipes sur le terrain qui sont souvent bien plus réactives que le numéro national.

CHIFFRE DU MOIS

La collecte alimentaire qui s'est déroulée au mois de novembre dernier dans cinq magasins de Bois-Guillaume a permis de récolter plus de 5 tonnes de nourriture, soit plus de

10 450 repas

Un grand merci à tous les bénévoles et à toutes les personnes qui ont contribué à cette collecte.

La prochaine aura lieu les 1^{er}, 2 et 3 avril 2022 : record à battre !

Bois-Guillaume recrute

La ville met régulièrement en ligne sur son site de nouvelles offres d'emplois. **N'hésitez pas à les consulter et rejoignez-nous !**

Session relooking

La salle des mariages de l'hôtel de ville fait peau neuve ! Début février, les travaux de réfection ont commencé. Les Bois-Guillaumais pourront bientôt découvrir une salle repeinte avec de grandes moulures et d'autres nouveautés.



Parc à vélos



La ville de Bois-Guillaume figure parmi les premières communes de la Métropole à s'être dotée d'un parking à vélos abrité et sécurisé. En attendant que la Métropole Rouen Normandie structure et propose ce service sur son territoire, la ville souhaite mettre en place une phase d'expérimentation en donnant accès à ce parking aux habitants. Proche des arrêts de la ligne de bus fast F1, des écoles Codet et Coty, ce parking couvert et sécurisé de 19 places permettra aux Bois-Guillaumais qui en feront la demande de pouvoir déposer leur vélo en toute sécurité. Il leur suffira, pour disposer d'un badge autorisant l'accès à ce parking, de se présenter à partir du 1^{er} mars 2022 à l'accueil de la Police Municipale, de remplir un formulaire et de s'acquitter d'une caution de 10 euros pour pouvoir utiliser ensuite librement ce dispositif.

→ 30 badges seront mis à disposition dans un premier temps.

Déchèterie : nouveaux horaires

Types de déchets acceptés : batteries et piles, bouteille de gaz et extincteurs, cartons et caisse-cartons, déchets dangereux, déchets végétaux, ferrailles et encombrants métalliques, gravats / Inertes, gros électroménager froid et hors froid / petits appareils électroménagers / écrans), huile de vidange, lampes usagées et néons, multi recyclables, textile linge de maison chaussures, tout venant incinérable, tout venant non incinérable, verre.

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	
Mardi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h30
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h30
Jeudi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h30
Vendredi	9h00 - 12h15	
Samedi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Dimanche	Fermé	

Adresse :
2001 rue Herbeuse,
76230 Bois-Guillaume

Recyclons !

Après le succès du box à bouchons mis en place il y a quelques mois dans le hall de la mairie, de nouveaux contenants destinés au recyclage vont être installés.

Mi-février, 19 boxes à bouchons répartis entre les établissements scolaires, les centres de loisirs et les bâtiments municipaux seront mis en place afin de permettre aux habitants de venir déposer plus facilement leurs bouchons.

Pour rappel, l'association bouchons276 qui les récupère attribue des aides aux personnes en situation de Handicap pour financer des équipements.

La réussite de ces premiers essais a poussé les services de la ville et les élus à décliner ce dispositif en créant 21 boxes destinés à recycler les outils d'écriture. Ils seront installés près des boxes à bouchons dans les écoles, centres de loisirs et bâtiments municipaux.

Ne jetez plus vos déchets, nous les recyclons !



Inauguration du studio d'enregistrement de l'école de musique



Le mardi 1^{er} février 2022, l'école de musique intercommunale a inauguré le studio d'enregistrement qu'elle accueille dans ses murs.

Ce projet porté par la ville et par le Rotary Rouen-Bruyères permettra d'une part une utilisation du studio par les adhérents pour enregistrer leurs morceaux et leurs auditions. Il aura aussi une dimension solidaire avec la création d'un partenariat avec l'association des Donneurs de voix dans le but d'enregistrer des livres audios destinés aux personnes empêchées de lire.

A terme, la ville souhaite se servir de ce nouvel outil pour développer des projets culturels à destination des jeunes Bois-Guillaumais.

Belles lettres et petite reine

Si vous aimez le vélo sous toutes ses formes, le roman *Pédalées* d'Olivier Hervé, adhérent à l'USCBB Cyclisme, est fait pour vous !

Pédalées propose 21 itinéraires littéraires comme autant d'étapes du Tour du France et de virages de l'Alpe d'Huez. Une Grande Boucle intime de 240 km où les succès font écho aux douleurs, les défaites aux exploits. C'est aussi un hommage amoureux et critique au cyclisme, à ses beautés, à ses ratés, à la folie et aux illusions qu'il fait naître.

Histoire de la Seine Inférieure 1939 - 1945

Habitant depuis de nombreuses années à Bois-Guillaume, Michel Baldenweck, docteur en sciences économiques, docteur en Histoire contemporaine, est également chercheur en Histoire à l'Université de Rouen. Il a consacré plusieurs années à la rédaction d'un livre *Histoire de la Seine-Inférieure (1939-1945) : la guerre, l'occupation, la Résistance, la Libération* qui vient de paraître.

Né d'un besoin et d'une envie de mieux connaître et de comprendre cette période, l'auteur a voulu, avec cet ouvrage, aborder et retracer l'histoire de la Libération de la France et celle de la Seine-Inférieure.

Si vous souhaitez découvrir ce livre, l'ouvrage est diffusé directement par son éditeur : www.editionswooz.fr.

Découvrez la Charte de l'urbanisme !



La Ville de Bois-Guillaume a souhaité concevoir une Charte de l'Urbanisme afin de fixer un cadre et une méthodologie de travail aux maîtres d'ouvrage et aux opérateurs immobiliers.

L'objectif de ce document, inédit sur la métropole, est d'établir les "règles du jeu" qui devront être respectées par tous les porteurs de projets, en matière de construction nouvelle.

L'urbanisme étant l'affaire de tous, la municipalité a souhaité confier sa rédaction à 16 citoyens tirés au sort, réunis dans une convention citoyenne.

Après plusieurs ateliers de travail, de visites de sites, de formations et de tables rondes en présence de professionnels (promoteurs, bailleurs sociaux, architectes et urbanistes etc.), la convention citoyenne a remis aux

élus ses propositions qui ont toutes été reprises dans le document voté le 3 février en conseil municipal.

La charte se structure autour de **5 grands engagements** :

- 1.** Identité patrimoniale et ambition architecturale,
- 2.** Transition écologique et performance énergétique des bâtiments,
- 3.** Nature en ville et biodiversité,
- 4.** Espace public et convivialité,
- 5.** Démarche et méthodologie.

Par ces engagements ambitieux, il s'agit de proclamer les grands principes qui fixeront le cadre pour toute opération en amont du dépôt du permis de construire, et jusqu'à la livraison des projets.

Ce document permet de créer un cadre d'échange entre les différentes parties prenantes d'un projet de construction : opérateurs, architectes, commune, habitants, riverains.

La Charte rend ainsi compte de la vision et de l'ambition de la Ville en matière de construction, d'aménagement et d'urbanisme. Elle permet en outre à la municipalité de se doter d'un nouvel outil pour accompagner les mutations urbaines dans une démarche vertueuse et conforme aux aspirations des habitants.

Ce document est bien entendu public et consultable par tous, sur le site de la Ville notamment.

Consultez la charte sur le site internet ➡



Étude de territoire

Inscrivez-vous au groupe de travail !

A quoi voulons-nous que ressemble Bois-Guillaume dans 30 ans ? Pour répondre à cette question passionnante, la municipalité a lancé une étude de territoire qui permettra de se projeter et d'imaginer Bois-Guillaume à horizon 2050. L'étude a pour objectif, en anticipant les évolutions futures de la ville, de recueillir des préconisations et des projections dans les domaines suivants : aménagement, habitat, commerces, mobilité, services, transition écologique, cohabitation des différentes générations, espaces publics, équipements...

Parce que l'urbanisme concerne chaque citoyen, nous avons besoin de votre ressenti et de votre expérience d'habitant !

Ainsi, une campagne d'appels téléphoniques aura lieu durant les prochains mois ; ne soyez pas surpris si vous êtes contacté dans ce cadre et n'hésitez pas à partager vos usages, habitudes et aspirations de Bois-Guillaumais en répondant aux questions qui vous seront posées.

Par ailleurs, vous êtes habitant, chef d'entreprise, commerçant, représentant d'association, étudiant... et vous souhaitez être encore davantage acteur de ce projet ?

Inscrivez-vous pour participer aux trois ateliers qui auront lieu le soir ou le week-end à partir du mois de mars et jusqu'à septembre. Seront retenus 8 habitantes et 8 habitants pour participer à ce travail structurant.



Nature en ville

La municipalité a lancé un plan ambitieux de végétalisation de la Ville, et poursuit à travers cette politique publique trois objectifs. Embellir notre cadre de vie d'une part, en végétalisant l'espace public, et en renforçant ce qui fait déjà la spécificité de Bois-Guillaume.

Protéger, préserver et favoriser la biodiversité d'autre part. Et, enfin, adapter la Ville aux conséquences du réchauffement climatique, en multipliant, par une "renaturation" des espaces urbains, les îlots de fraîcheur en pleine ville.

Aussi, de nombreux projets ont déjà vu le jour. D'autres sont en cours de réalisation, et de nombreux autres vont suivre. Nous vous proposons de découvrir tout cela, en parcourant ce dossier nature en Ville !



Végétalisation des cours d'écoles : à qui le tour ?

Après la végétalisation des cours des écoles Pompidou et Coty en 2021 (dont le mobilier devrait être livré durant les vacances de Pâques), ce sont désormais les écoles des Bocquets et Codet qui feront peau neuve cet été ! La Ville et le bureau d'étude ont organisé fin janvier et début février une série de concertations dans les deux écoles, pour recueillir les aspirations des enfants, des enseignants et du personnel municipal. Sur la base de cette concertation, des premières esquisses seront dessinées et proposées aux parents avant la validation finale. Travaux prévus dès le mois de juillet, pour que les enfants puissent profiter de leur toute nouvelle cour à la rentrée !



La forêt citoyenne sort de terre

Au total, plus de 1 500 arbres sur environ 500 m² de terrain situé derrière l'école des Bocquets ont été plantés selon la méthode Miyawaki. Ce type de forêt consiste en une plantation dense en milieu urbain, très résistante qui présente l'avantage de pousser très rapidement.

Fin janvier, l'intervenant de l'association Beeforest, qui a accompagné la ville sur ce projet, a réalisé des séances de sensibilisation

dans des classes de chaque école de la ville. Les élèves très enthousiastes sont ensuite venus planter des jeunes pousses en compagnie de leur enseignant, de parents accompagnateurs et avec l'aide de membres de l'association des Jardins Familiaux ainsi que d'agents de la mairie. Le samedi 5 février, ce fut au tour des habitants et des élus de venir participer à la création de cette forêt citadine.

Ce type de forêt citadine présente de multiples vertus. Ecologique d'une part, car ce projet ambitieux de végétalisation permettra de créer un nouvel îlot de fraîcheur en ville et favorisera évidemment la biodiversité. Citoyenne d'autre part, puisqu'en associant les habitants, les agents et les écoliers lors de la phase de plantation, la municipalité donne à ce projet une dimension collective et chaleureuse.

INTERVIEW



Grégory Deren

Grégory Deren est conseiller municipal délégué en charge de la nature en ville à Bois-Guillaume. Il s'occupe notamment du développement d'une agriculture locale durable, de la lutte contre les pollutions, de la protection de l'environnement, des relations avec les jardins familiaux mais aussi du développement et de l'entretien des espaces naturels en milieu urbain.

Qu'est-ce qui vous anime dans cette fonction d' élu ?

G.D. Ce dont j'avais le plus envie en m'impliquant pour ma commune, c'était de prendre réellement part aux projets environnementaux et de pouvoir proposer des actions concrètes sur le territoire pour végétaliser la commune de manière à favoriser la biodiversité et à améliorer notre cadre de vie. "

Alors quels sont ces projets dont vous nous parlez ?

G.D. Nous avons par exemple réalisé la végétalisation de deux cours d'école et tous les autres établissements seront concernés.

Par ailleurs, nous avons réalisé avec les services techniques un audit des arbres malades ou morts et avons initié une campagne de reboisement en remplacement des arbres qui doivent être coupés. Cette démarche inévitable nous a offert de nous engager à planter bien plus d'arbres que nous n'en abattons. En effet, dans le cadre de la forêt Miyawaki, ce sont des centaines d'arbres qui ont été plantés !

D'autres actions sont à l'étude comme des potagers citadins afin d'inciter les personnes à œuvrer par elles-mêmes pour récolter leurs aliments, planter leurs propres sujets, leurs propres graines. Nous travaillons encore ce projet avec les élus et les parties prenantes sur les modalités concrètes de sa mise en œuvre et sur la meilleure façon de s'y prendre.

Les idées ne manquent pas ! L'idée, c'est de faire que la nature s'immisce un peu partout dans la commune. C'est d'ailleurs ce qui a motivé la création du permis de végétaliser lancé depuis un an au sein de notre commune et qui a déjà permis de voir fleurir de belles initiatives pour regagner un peu d'espace naturel sur les zones urbaines."

Y a-t-il une réalisation dont vous êtes particulièrement fier ?

G.D. Si je dois retenir une action concrète, il s'agit de la forêt Miyawaki ! Je connaissais cette technique et après avoir échangé avec Philippe-Emmanuel Caillé, 1^{er} adjoint, nous avons convenu que ce type de forêt conviendrait parfaitement à Bois-Guillaume. Il ne manquait plus qu'à trouver le lieu où elle s'implanterait et le bon interlocuteur.

L'aspect pédagogique était très important et nous avions à cœur de faire participer les différentes écoles de la ville. C'est pour cela que le terrain près de l'école des Bocquets semblait idéal. Avec cette proximité, on éveille de futurs planteurs et gardiens de la biodiversité.

Début février, lorsque nous avons plongé nos mains dans la terre, tous ensemble, agents de la mairie, élus, enfants, parents, enseignants, habitants : j'ai été sincèrement ému de nous voir tous si impliqués. Toutes les générations étaient réunies. Des anciens aidaient des tout petits : cela faisait chaud au cœur de voir toutes ces personnes se mobiliser autour d'un projet fédérateur et écologiquement vertueux. "

Merci aux agents des services techniques !

Les services des espaces verts et de la voirie sont à pied d'œuvre pour entretenir au mieux nos aires végétalisées.



Une cinquantaine d'arbres d'essences variées a été plantée dans différents espaces et vont donc bientôt éclore sur la commune :

- 9 arbres, rue de la Haie
- 4 arbres, rue Persée
- 6 arbres, rue du Tourne Midi
- 1 arbre, rue de l'Herbe St Jean
- 1 arbre, allée Griboval
- 3 arbres, boulevard de l'Europe

- 1 arbre, rue Jean Povremoyne
- 1 arbre, allée du Petit Houx
- 8 arbres, route de Darnétal
- 2 arbres, parc Andersen
- 30 arbres fruitiers, parc de la Mare des champs

Ce verger représente la première étape de l'aménagement progressif du terrain de la Mare des champs avant que d'autres usages ne soient envisagés (point de départ de promenade dans les sentes, aire de pique-nique, de jeux...)

Des cimetières végétalisés

L'embellissement des cimetières a déjà commencé avec la volonté de satisfaire aux obligations légales liées au zéro-phyto en proscrivant les substances chimiques nocives. L'idée a donc été d'utiliser du sédum entre les stèles et d'enherber certaines zones tout en maintenant des allées de cailloux sur les espaces de cheminement.

A l'horizon 2022, de nouveaux aménagements vont être mis en place par les services techniques de la ville et notamment la plantation de 10 cerisiers du Japon ou encore l'installation de poubelles de tri (en particulier des végétaux) mais également de points d'eau équipés d'arrosoirs pour les usagers. Avec ces dispositions, la volonté communale a été d'anticiper dès 2021 la réglementation imposée au 1^{er} juillet 2022.

Participez à la protection des arbres remarquables

Dans la perspective d'identifier les éléments naturels à préserver, la Ville souhaite, avec la contribution des habitants, établir son propre référencement des arbres remarquables pour qu'ils soient inclus parmi les arbres classés par la Métropole dans le PLUi.

Vous pouvez contribuer à cette démarche sur la plateforme de participation citoyenne :

bois-guillaume.citizenlab.co

Des chevaux rue Herbeuse

Cheval en Seine, association regroupant des personnes engagées dans la transmission de valeurs écoresponsables et humanistes, œuvre pour réintroduire les chevaux dans les villes. Il y a quelques mois, après l'installation d'une clôture par l'association sur un terrain de la rue Herbeuse, deux chevaux ont pu élire domicile dans la commune. Ils seront accueillis jusqu'à la fin de l'hiver par la ville.

N'hésitez pas à venir leur rendre visite ! Attention toutefois : les chevaux ont l'estomac fragile, il ne faut pas les nourrir.



Le Permis de végétaliser : ça continue

Avez-vous demandé votre permis de végétaliser ? La municipalité a mis en place le permis de végétaliser.

Ce dispositif permet à chacun de jardiner, devant chez lui, sur l'espace public.

Une dizaine d'habitants a déjà formulé une demande de permis et participe à l'embellissement de l'espace urbain. Pour obtenir vous aussi votre permis de végétaliser, il vous suffit d'en faire la demande en mairie, auprès du service urbanisme au 02 35 12 24 69, ou directement sur le site internet de la Ville, en téléchargeant le formulaire.

A vos outils !

Le festival *Jazz in Mars* est de retour



Durant quatre soirées, du 24 au 27 mars, le festival de jazz revient à Bois-Guillaume, pour le plus grand bonheur des amateurs et des novices de ce genre musical.

Pour cette 6^{ème} édition, des grands noms du jazz, d'horizons très variés sont réunis pour un programme de folie sur la scène de la grande salle de l'espace Guillaume le Conquérant !

Pour la soirée inaugurale, on commence très fort avec le jazz endiablé de Louisiane & Caux Jazz Band qui mettra le feu à la scène le jeudi 24 mars à 20h. Ensuite, envollez-vous le vendredi 25 mars à 20h avec " NOVECENTO", un spectacle qui mêle théâtre et musique, porté notamment par les élèves et les enseignants de l'école de musique de Bois-Guillaume ! Pour votre samedi soir, retrouvez Tricia Evy la nouvelle étoile du jazz vocal. Et on finit ce festival en beauté dimanche 27 mars à 17h avec certainement l'un des plus fins trompettistes de la scène hexagonale : Fabien Mary Octet.

Si ce programme vous a donné envie, tenez-vous prêt, l'ouverture de la billetterie approche !

Toute la programmation est à découvrir sur le site de la ville.

→ 1 concert : 15 €, 2 concerts : 25 €, 3 concerts : 30 €, 4 concerts : 45 €
→ Tarif pour les moins de 25 ans : 10 € /concert

Un duo hors du commun

SPRING

Le renommé festival **Spring** qui propose de nouvelles formes de cirque en Normandie s'invite à Bois-Guillaume avec « CONNEXIO – CARRÉ CURIEUX » de VLADIMIR COUPRIE le 10 mars à 17h15 à l'espace Guillaume le Conquérant.

Vladimir Couprie décide de s'entourer, pour cette création, non pas de collaborateurs artistiques du genre acrobates accomplis mais plutôt d'un chien élégant et musclé, à savoir un berger blanc suisse !

Avec sa complice, son alter-ego, l'artiste belge entend revisiter, avec bienveillance, cette discipline du cirque traditionnel qu'est le dressage, en mettant en lumière ces purs moments de sensibilité et d'amour qui existent entre un chien et son maître. Sublimé par la présence instinctive de l'animal, le jonglage de Vladimir Couprie aux diabolo-toupies prend une autre dimension, plus imprévisible. Entre les deux compagnons s'est construite au fil du temps une relation forte, une écoute harmonieuse qui, dans *Connexio*, saisit au vol les instants magiques de leur histoire. Un spectacle à ne pas manquer !

Ça va groover !

La ville accueille le jeudi 24 février le groupe **COSTIL SWINGERS 5tet** à partir de 17h15 à l'espace Guillaume le Conquérant pour un apéro-concert inédit et détonant.

Pour cet événement Jean-Jacques Costil et Marie-Anne Delmas chantent les standards du monde, revisitent les grands thèmes de jazz, des chansons de cabaret, mais aussi les airs populaires et la musique actuelle. Ce spectacle est une invitation à la joie et à la fête ! Ils seront accompagnés de : Sacha Nemmar : guitare, Luc Gosselin : saxophone et Jean-Sébastien Godéré : batterie, percussions.

→ **Tarif** : 15 € tout compris (musique + apéritif)

→ **Infos et réservations** : auprès du service culturel : service-culture@ville-bois-guillaume.fr • 02 35 12 24 55



Célébrons les poètes

Un grand merci aux auteurs qui ont pris leur plume pour proposer leurs poèmes dans le cadre du premier concours de poésie organisé par la ville.

Le jury composé de plusieurs Bois-Guillaumais à savoir de deux élus du CMJ, d'une directrice d'école, d'un membre de l'association Bibliothèque pour tous et d'une écrivaine a eu le grand plaisir de découvrir **plus de 150 productions poétiques** rédigées par les participants. Il aura la difficile mission désormais de se mettre d'accord pour distinguer un lauréat dans chacune des catégories : crèche-maternelle, 6-12 ans, 13-18 ans et adultes.

Le 22 mars à 18h30 à l'espace G. le Conquérant, venez assister à la remise des prix pour célébrer les poètes de notre ville.



Cérémonie de la citoyenneté

Les jeunes citoyens de 18 ans nouvellement inscrits sur les listes électorales de la commune seront conviés par courrier à cet événement afin de recevoir leur première carte électorale. Théo Perez, Maire de Bois-Guillaume, et les élus vous attendent **mercredi 16 mars dans la salle des mariages à 18h30**. L'objectif de cette cérémonie est de renouveler la vie démocratique et d'encourager la participation des jeunes dans leurs droits de citoyen.

→ Les jeunes électeurs recevront une invitation par voie postale.

Cérémonie des nouveaux arrivants



Pour des raisons sanitaires, la cérémonie des nouveaux arrivants n'a pas pu avoir lieu l'an passé. Vous avez emménagé l'an dernier ou cette année à Bois-Guillaume ? **Venez partager un moment de convivialité mardi 24 mai à 19h à l'espace Guillaume le Conquérant.** Ce sera également l'occasion pour les administrés de faire connaissance entre eux, de découvrir les projets municipaux, les informations sur la commune et de rencontrer le Maire et les élus au cours d'un moment de convivialité. Pour participer, inscrivez-vous sur le site de la ville : ville-bois-guillaume.fr, rubrique nouveaux arrivants.

NOUVEAU!

Marché nocturne

Le 20 mai prochain se tiendra le tout premier marché nocturne organisé par la commune sur l'esplanade de la mairie.



Vous êtes artisan, commerçant et vous souhaitez participer à cet événement en devenant exposant, contactez le service manifestation 02 35 12 24 56.

→ **Plus d'informations** sur le site de la ville.

Activités seniors : c'est reparti !

Les animations seniors organisées par le CCAS qui étaient suspendues pour des raisons sanitaires ont enfin pu reprendre depuis le 22 février. Toute l'équipe des services de la ville et les élus sont ravis de vous retrouver !

Retour de La conquérante

La course phare, associée au centre de lutte contre le cancer Henri-Becquerel et organisée par l'USCBB Cyclisme est de retour !

Les parcours cyclistes de 60, 88 & 132 km auront lieu le 26 juin à Bois-Guillaume.

→ **Renseignements :**

uscbb.fr (onglet la Conquérante) / 06 48 72 52 48



Rue aux enfants, rue pour tous

Après plusieurs reports dus à la crise sanitaire, cet événement très attendu pourra enfin se tenir le **samedi 30 avril** à partir de 13h30 !

La rue de la Haie sera donc réservée aux enfants et fermée à la circulation au niveau de l'espace G. le Conquérant. Petits et grands pourront ainsi reconquérir l'espace public, redécouvrir les plaisirs de la marche, du vélo, du roller... librement et en toute sécurité.

À travers cet événement, la ville a souhaité donner une orientation thématique autour du développement durable mais aussi encourager l'expression des habitants, jeunes et adultes, en ce qui concerne la gestion et le devenir de leur environnement quotidien.

De multiples animations émailleront la journée :

- La Bibliothèque pour tous proposera des lectures de contes.
- La Métropole Rouen Normandie présentera une animation familiale autour de la biodiversité.
- Avec l'association le Champ des possibles, vous pourrez participer à la plantation de semis.
- La Roulotte scarabée vous attendra pour une animation autour de l'environnement et de l'eau.
- Le SMEDAR vous concoctera des animations autour du tri avec de nombreux conseils utiles.
- Et enfin, la fanfare de l'École de musique sera présente pour faire de cet événement un moment festif et convivial.

La ville développe les partenariats associatifs dans ses centres de loisirs



La ville entretient des liens étroits avec les associations du territoire. Régulièrement, ces dernières interviennent dans les écoles et les centres de loisirs pour proposer des ateliers culturels, artistiques, sportifs adaptés aux différentes tranches d'âge (maternelle, élémentaire et ados).

L'objectif de ces interventions est de créer des liens entre les associations de la ville et le milieu périscolaire, mais également de faire découvrir des pratiques aux enfants qui pourront éveiller chez eux une passion.

De nombreuses structures ont déjà pu intervenir auprès des jeunes Bois-Guillaumais comme Sophro Zen, Bois-Gui Bad, Savonnerie OYA, la compagnie 13.8, les Papilles vocales, le Rotor Club, l'USCB Tennis de table, l'USCB danse, l'USCB Tennis, l'USCB Football, l'Atelier de peinture et sculpture.

Pour citer quelques exemples, durant les dernières vacances scolaires de février, la compagnie de théâtre 13.8 en partenariat avec la commune a proposé un projet de création artistique pour le groupe

Bernanos à la maison de l'enfance. La thématique de ce projet était *Le Petit Prince*. Afin de s'imprégner de l'œuvre de St-Exupéry, des séances de lecture de passages du livre, des jeux d'improvisation et des répétitions ont été réalisés. Les enfants ont ensuite pu présenter à leurs camarades leur réinterprétation du roman. Les objectifs de ce stage étaient de faire découvrir aux jeunes l'art du théâtre, de développer leur expression, leur créativité et leur imagination.

Bientôt, une intervenante musicale adhérente de l'école de musique proposera un éveil musical à un groupe d'enfants.

La ville remercie les associations qui se mobilisent pour proposer ces activités dans les centres de loisirs.

Adopte un stagiaire

Comme chaque année, les élèves de 3^{ème} sont amenés à vivre une immersion dans le monde professionnel. Vous êtes entrepreneur, chef d'entreprise, dirigeant d'association, profession libérale, commerçant, partagez votre passion pour votre métier avec les collégiens de Léonard de Vinci du 28 février au 4 mars en leur proposant une expérience concrète du monde du travail.

→ Contactez le collège au 02 35 59 25 80



Chères Bois-Guillaumaises, Chers Bois-Guillumais,

La plantation d'arbres et les apports végétalisés dans les rues de la Haie et Darnétal marquent enfin l'achèvement des travaux d'aménagement commencés il y a quelques années sous la maîtrise d'œuvre de la Métropole. Comme vous, nous voyons qu'il reste encore à faire pour remettre en état de nombreuses voies détériorées avec nids-de-poule, zébras manquants ou illisibles, des trottoirs rendus impraticables par des affaissements ou des haies débordantes...

Le patrimoine végétal de Bois-Guillaume déjà conséquent et développé actuellement, dont la Municipalité actuelle n'évoque jamais les coûts directs et indirects, ne doit cependant pas faire oublier le patrimoine bâti. Quel triste spectacle pour les visiteurs, ou paroissiens de l'église, d'être accueillis par une douzaine de seaux récoltant la pluie qui s'écoule abondamment à travers la toiture !

D'autres projets de grande importance, attendus par les parents et scolaires, telles la Maison de l'Enfance et la Halle Sportive, non remis en cause par la présente Municipalité, se font désirer. Ces projets voulus, votés et budgétés par l'équipe précédente et dont les travaux étaient prêts à démarrer à l'automne 2020, vont-ils bientôt enfin sortir de terre ?

Cette tribune vous parviendra à la veille d'une échéance nationale. Nous souhaitons que les conditions soient les meilleures possibles pour que tous les électeurs puissent accomplir leur devoir civique en toute sérénité.

À votre écoute !

Le Groupe Marie Guguin Bois-Guillaume et Vous
contact@marieguguin.fr

Chères Bois-Guillaumaises, cher Bois-Guillumais,

Comme vous le savez, j'ai choisi d'être pour notre maire un aiguillon attentif et exigeant plutôt qu'un pourfendeur systématique.

M Perez et moi-même avons, durant la campagne, vanté les mérites d'une participation citoyenne aux décisions touchant votre quotidien et votre environnement immédiat. Un exercice aussi nouveau suppose que les élus acceptent de déléguer de bonne-foi une part de leurs prérogatives et que les citoyens s'en saisissent dans un esprit de responsabilité au service de l'intérêt général.

Alors ! Passons au concret ! La majorité actuelle est en retard sur ce thème.

Au coeur d'un quartier qui se sent souvent un peu oublié, la Mairie possède un terrain situé entre la rue Roger Gobbé et les immeubles surplombant la place du Coucou. Son aménagement, promis depuis une dizaine d'années, est un véritable serpent de mer.

Je propose que les Bois-Guillumais concernés et leurs copropriétés élaborent le premier projet participatif.

La mairie pourrait mettre en place les moyens techniques et matériels nécessaires aux échanges. Elle fixerait aussi les quelques points impératifs en termes d'accès, de tranquillité publique et de sécurité. Elle pourrait aussi émettre des souhaits de cohérence avec ses objectifs globaux.

Je suis disposé à participer à cette démarche dont je voudrais qu'elle donne envie à d'autres quartiers de se lancer à leur tour.

Groupe « L'audace d'agir enfin pour Bois-Guillaume »
Philippe Couvreur

Ces tribunes libres ont été insérées telles qu'elles nous ont été communiquées.

OURS

Directeur de la publication : **Théo Perez**
Codirecteur de la publication : **Samuel Pierres**
Rédaction : **Maëva Nogueira**
Mise en page : **Julie Becquet**
Tirage : **7400 exemplaires**
Dépôt légal : **en cours**
Crédit photos : **Ville de Bois-Guillaume,**
Adobe stock
Impression : **Sodimpal**
Ville de Bois-Guillaume
Hôtel de Ville - 31, place de la Libération,
76 230 Bois-Guillaume - 02 35 12 24 40
www.ville-bois-guillaume.fr

*Ne manquez aucune actu,
suivez-nous !*



À noter !



AGENDA

- Sous réserve des conditions sanitaires -

24.02 – 19h

Apéro concert – COSTIL SWINGERS 5tet

Espace G. le Conquérant

Tarif : 15 € tout compris (musique + apéritif)

Les places sont à retirer au service culturel,
au 1770 rue de la Haie, Bois-Guillaume.

Tél. : 02 35 12 24 55

2.03 – 20h30

Conférence - débat : « Les OGM en question »

Organisée par la Maison pour tous

Avec Jean-Noël Hallet

Tél. : 06 98 24 22 93

10.03 – 17h15

JONGLAGE QUI A DU CHIEN !

Gratuit dans le cadre du festival Spring

Informations sur le site de la ville

Espace G. le Conquérant

16.03 – 18h30

Cérémonie citoyenneté

Hôtel de ville

17.03 – 19h

Conseil Municipal

19.3 – 11h

Journée nationale à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie

Cimetière Mare des champs

22.03 – 18h30

Remise des prix du concours de poésie

Espace G. le Conquérant

Tél. : 02 35 12 24 55

Du 24.03 au 27.03

Festival Jazz in mars

Espace G. le Conquérant

Tél. : 02 35 12 24 55

26 & 27.03

Exposition de Nathalie Hemery

Sam. de 14h à 19h et dim. de 10h à 19h

Chapelle du Carmel

Entrée gratuite

7.04 – 19h

Conseil Municipal

2 & 3.04

Concert de printemps

Organisé par l'orchestre à plectres et l'école de
musique.

Espace G. le Conquérant

27.04 – 18h30

Quizz sur la biodiversité

En partenariat avec le Conservatoire d'espaces
naturels de Normandie

Espace G. le Conquérant - Tél. : 02 35 12 24 55

29.04

Concert

Lions Club Blanche de Castille

Espace G. le Conquérant

30.04 – 13h30

Rue aux enfants

Au niveau de l'espace G. le Conquérant

20.05 – 17h à 22h30

Marché nocturne

Esplanade de la mairie

Du 21 au 29 mai

Métropol'art

Espace G. le Conquérant

Tél. : 02 35 12 24 55

24.05 – 19h

Cérémonie des nouveaux arrivants

Espace G. le Conquérant

➔ Plus d'infos sur www.ville-bois-guillaume.fr

Important

Les prochaines
élections présidentielles
auront lieu les 10 et
24 avril 2022 et les
élections législatives les
12 et 19 juin 2022.

Devenez assesseur !

Il est proposé aux administrés
de participer à la tenue d'un des
bureaux de vote de la Ville de
Bois-Guillaume.

Les assesseurs participent au
déroulement des opérations
électorales et sont généralement
chargés :

- De contrôler et faire signer la liste
d'émargement
- D'apposer sur la carte électorale
le timbre portant la date du scrutin

Les assesseurs titulaires doivent
participer à l'ouverture, à la
clôture du scrutin ainsi qu'au
dépouillement des votes.

Pour candidater, rien de plus
simple : envoyez un mail à

l'adresse.elections@ville-bois-guillaume.fr en indiquant vos nom,
prénom et numéro de téléphone
ou contactez directement la
mairie au 02 35 12 24 40, service
Population.

Conditions à remplir pour
candidater :

- Être inscrit sur les listes électorales
de Bois-Guillaume
- Être âgé de 18 ans minimum

Nous vous remercions pour votre participation nécessaire à la bonne tenue de ces moments démocratiques.